

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

**Objet : Signature d'un devis pour l'achat d'un tracteur débroussailleur professionnel autoporté**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-10 ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

**Vu** la délibération n°2024-CC-085 en date du 11 avril 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de renouveler le matériel du service entretien des bâtiments et de leurs abords ;

**Considérant** les propositions des sociétés REYT et PROTET ;

**Considérant** l'offre de la société REYT comme économiquement la plus avantageuse ;

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif principal 2024 opération n°161 chapitre 21 immobilisations corporelles article 2158 – Autres matériels et outillages techniques ;

### DECIDE

**Article 1 :** De conclure et signer un devis avec la société REYT Verts Loisirs Avenue Pierre Mendès France pour l'achat d'un tracteur débroussailleur professionnel autoporté pour un montant de 5 870 € HT soit 7 044 € TTC ;

**Article 2 :** Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

**Article 3 :** Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

The image shows a blue ink signature of Didier Achalme over a circular official seal. The seal contains the text 'HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ' and a central emblem. The signature is a large, stylized scribble in blue ink.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.